



Déclaration liminaire

Comité technique local du 10/05/2022

Fonds d'amélioration des

Conditions de Vie au Travail

Monsieur Le Président,

Dans un contexte d'accélération de la casse sociale, de guerre, de progression du vote d'extrême droite le 1^{er} mai 2022 a été marqué par une forte mobilisation des salariés qui comptent bien, à l'amorce d'un nouveau mandat présidentiel et d'une nouvelle législature, faire valoir leurs intérêts, défendre leurs droits, en particulier le droit de partir à la retraite dès 60 ans.

L'allongement légal de départ à la retraite à 64 ou 65 ans figure dans le programme électoral du président de la République. La CGT revendique un droit de départ à la retraite à 60 ans pour tous.

Notre syndicat considère que l'augmentation de l'espérance de vie ne justifie en rien le recul de l'âge légal du départ à la retraite. Vivre plus vieux va dans le sens de l'histoire ; c'est la logique du progrès social. Notre système de protection sociale a contribué à l'allongement de notre espérance de vie.

Nous le constatons tous les jours dans les services : l'intensification du travail, des modifications incessantes couplés au vieillissement de la population sont source de dégradation accélérée de la santé et d'arrêts de maladies. Par ailleurs nos collègues de la DGFIP nous alertent sur le nombre croissant de collègues victimes de troubles psychosociaux. L'absentéisme vient aggraver la situation des services déjà fortement dégradée par des problèmes récurrents de sous-effectifs.

Nous y reviendrons lors de ce CTL en abordant la campagne IR 2022 ou les questions diverses.

Hélas, une fois de plus, au risque de nous répéter lourdement nous ne pouvons évoquer les points à l'ordre du jour : campagne IR réduction des délais de publications dans les SPF sans déplorer la capacité d'action amoindrie des services en raison de réorganisations incessantes et de réductions permanentes de moyens humains.

Et ce n'est pas le résultat des mouvements de mutation A et B qui vont nous rassurer. : En 2021 à l'issue du mouvement national B 25 contrôleurs sont arrivés dans le département cette année ils ne sont que 12 !! Pour le mouvement des inspecteurs c'est encore pire aucune arrivée hors stagiaires !!

La CGT Finances Publiques du Finistère exprime son extrême inquiétude sur la situation des emplois dans le département et met en garde la direction sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait le gel nombreux postes du département.

Ce n'est pas faire preuve de suspicion exagérée de penser qu'il existe une volonté de la DG de transformer des emplois statutaires en emplois précaires. Notre organisation syndicale dénonce le passage d'une logique statutaire à une logique contractuelle dans la gestion RH de notre administration. Dans l'esprit de nos gouvernants le statut des agents de la fonction publique est trop protecteur dans une optique de management libéral de l'État.

Comment alors (pour aborder le point n°1 à l'ordre du jour) ne pas pointer la contradiction entre d'une part la volonté louable de la DG de prévenir et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le cadre de son action en faveur de l'égalité professionnelle femmes hommes, et d'autre part le fait de recruter de plus en plus de personnes hors statut ? En effet chacun comprendra bien qu'un emploi précaire est moins protégé qu'un emploi statutaire contre les risques de harcèlement car les moyens de pressions hiérarchiques sont plus importants.

Sur le bilan du plan d'action de la DGFIP pour l'égalité professionnelle femme homme on notera avec intérêt que alors que la DGFIP compte globalement 52,8 % de femmes elles représentent 63,5 % de la catégorie C catégorie la moins rémunérée et donc davantage victime de la hausse généralisée des prix.

Sur ce sujet la CGT déplore la dégradation continue et sans précédent du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Nous revendiquons une hausse conséquente du point d'indice qui permette de rattraper les lourdes pertes de pouvoir d'achat subies par les agents de la fonction publique depuis de nombreuses années.

M le président le dialogue social que la CGT appelle de ses vœux ne peut porter ses fruits et être considéré comme positif tant que les agents des Finances publiques seront perdants sur tous les tableaux : emplois conditions de travail salaires ...

Merci .

